

Les créations d'entreprises en baisse de 25,5% en mars, selon l'Insee

Les créations d'entreprises en France se sont effondrées de 25,5% au mois de mars sous l'effet du brutal coup de frein à l'activité économique lié au coronavirus, a rapporté jeudi l'Insee.

Temps de lecture : minute

16 avril 2020

"Dans le contexte de la propagation du virus du Covid-19, puis du confinement de la population, les créations d'entreprises classiques s'effondrent (-30% après +0,8% en février) et les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement (-19,6% après -7,5%)" , a précisé l'institut de statistiques dans un communiqué. La baisse des créations de micro-entreprises serait même en réalité plus importante, car en raison de *"difficultés techniques"* , certaines immatriculations d'entreprises individuelles de février, *"notamment des immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur"* , ont été comptabilisées en mars, a averti l'institut.

Le nombre total d'immatriculations est passé de 69 515 en février à 51 823 le mois dernier. Les nouvelles entreprises classiques passent de 39 048 à 27 320 et les créations de micro-entreprises de 30 467 à 24 503. *"La chute la plus lourde concerne l'hébergement et la restauration"* , avec une baisse de 36,8% des immatriculations, suivi par l'industrie avec 34%, les services aux ménages (33,2%) et la construction (32,7%), précise l'Insee. La baisse *"la plus modérée, même si elle est nette, est dans l'information et la communication"* avec 8,4%, rapporte encore l'institut. En raison du nombre élevé d'entreprises dans ces secteurs, ceux qui

"contribuent le plus fortement à la diminution de l'ensemble des créations sont le commerce, les services aux ménages et la construction".

Article écrit par AFP